



1er RAPPORT DE MISSION

2024 — 2025

Version intégrant les avis du Comité de Mission
Comité de Mission #1 — 6 février 2026

Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? — SAS à Mission



Ce 1er rapport de mission de Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ? est celui des années 2024 et 2025, années de recherche et développement, de preuve de concept et d'ajustement du modèle économique.

2025 en particulier a été également l'année de la reconnaissance du bienfondé de la proposition de valeur de l'Aquapuncture®, sa méthode propriétaire : 6 points d'aquapuncture® livrés, 5 prix remportés, 34 études en cours à ce jour.

Il a été présenté lors du 1er comité de Mission le 6 février 2026 pour son appréciation sur chaque objectif statutaire : les avis de chacun de ses membres sur la cohérence, la pertinence, les moyens, les preuves lui a permis formuler l'avis global sur les OSE, Objectifs Environnement et Sociaux de Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ?

SOMMAIRE

[Préalable — Quelques mots à propos de Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ?](#)

[A/ Mieux connaître QVRSV et l'Aquapuncture®](#)

- [1. Les origines de l'Aquapuncture® et ses principales innovations](#)
- [2. Les attentes auxquelles l'Aquapuncture® répond](#)

[B/ Perspectives pour Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ? en 2026](#)

[C/ Le modèle de mission](#)

[D/ Gouvernance de la Mission](#)

[E/ Déclinaison Opérationnelle 2024-2025](#)

- [Synthèse des 5 OSE](#)
- [OSE 1 — Infrastructure verte](#)
- [OSE 2 — Coopérations](#)
- [OSE 3 — Essaimage](#)
- [OSE 4 — Cadre scientifique](#)
- [OSE 5 — Équipe](#)

Si vous n'aviez que quelques mots à lire à propos de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?

Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? SAS à Mission, accélère la régénération des territoires urbains face au dérèglement climatique en proposant des solutions fondées sur l'eau et le végétal aux propriétaires du foncier privé des villes. Celui-ci, qui constitue environ 80% de la superficie d'une agglomération, est peu couvert par les politiques publiques d'adaptation qui s'adressent essentiellement au domaine public.

Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? a imaginé et développé une méthode innovante, l'Aquapuncture®, pour aménager des micro-espaces verts, irrigués par l'eau de pluie collectée à la parcelle. C'est une solution particulièrement adaptée au morcellement du foncier cadastré. C'est la garantie d'une végétalisation pérenne pour lutter contre les effets des canicules. C'est également un levier de désaturation des réseaux d'assainissement, malmenés pendant les périodes de précipitation intenses.

Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? a développé l'indice d'Aquapuncture® à partir d'un algorithme de lecture des pixels de photos et de règles métiers spécifiques, capable d'identifier et cartographier à l'échelle d'une agglomération, toutes les parcelles qui peuvent accueillir un point d'Aquapuncture® et de les classer entre elles par un indice de facilité.

En moyenne, **70% des parcelles de la ville sont éligibles** à notre solution économe, ce qui illustre le potentiel d'amélioration des villes et garantit à terme un passage à l'échelle.

A/ Mieux connaître Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ? et comprendre l'Aquapuncture®

Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ? est née de deux constats :

- nos villes n'ont pas été conçues pour encaisser les chocs météorologiques engendrés par le dérèglement climatique : épisodes caniculaires, précipitations extrêmes, surtout avec la vitesse des transformations en cours, gonflement/dégonflement d'argile,
- une ville est en moyenne composée de 70 à 80% de foncier privé, qui par construction est peu piloté et qui est une mosaïque de parcelles cadastrales.

99% des villes n'ont pas de projet d'adaptation à la transition climatique et les actions engagées ne sont pas à l'échelle des problèmes et besoins.

Pour agir sur cette partie du territoire urbain qui représente la majorité des espaces, Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ? a imaginé une méthode innovante, l'Aquapuncture®, une combinaison de low tech et de high tech.

Low tech parce que toutes les surfaces imperméables de la ville (les toitures, les cours, les enrobés de parkng...) sont de formidables collecteurs d'eau de pluie. Chaque fois que c'est possible et pertinent plutôt que d'envoyer cette eau de pluie dans les réseaux, l'Aquapuncture® la garde sur la parcelle, en la déconnectant des tuyaux pour l'acheminer vers un espace aménagé légèrement en creux afin qu'elle se réinfilte dans le sol. Dans ces espaces, on plante des arbres et des végétaux, qui bénéficient d'un sous-sol revivifié et dans lequel se reconstitue une réserve d'eau importante, disponible toute l'année, notamment en période de sécheresse et de canicule. Ce micro-ilot de fraîcheur est le point d'Aquapuncture®. C'est un véritable condensé de nature et de biodiversité qui apporte des services écosystémiques boostés par l'eau. Ces points d'Aquapuncture®, flexibles en taille et configuration sont parfaitement adaptés au caractère morcelé du foncier cadastré et peuvent ainsi être déployés à grande échelle et réduire/tempérer inondations et débordements.

Le volet hightech de l'Aquapuncture® est un algorithme associé à des règles métiers propriétaires fondé sur la lecture des pixels de photos aériennes qui est capable d'identifier et de cartographier à l'échelle d'une agglomération, toutes les parcelles qui peuvent accueillir un point d'Aquapuncture®. Il est capable également de les classer selon un indice de facilité en fonction de règles métiers injectées dans l'algorithme.

Les premiers prototypes montrent à partir d'échantillons significatifs d'agglomération que 70% en moyenne des parcelles sont éligibles à l'Aquapuncture®. Nos villes sont donc remédiables et grâce l'Aquapuncture®, nous pouvons les préparer aux effets des risques du dérèglement climatique.

A présent, Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ? commercialise prioritairement ses points d'Aquapuncture® auprès des acteurs économiques. Le foncier économique représente 30% du foncier privé et nous sommes convaincus que c'est l'intérêt bien compris des dirigeantes et dirigeants d'entreprise pour le succès du développement de leur entreprise et qu'ils sont aujourd'hui prêts à jouer un rôle de leader pour embarquer le reste de la société civile dans cette aventure. Nous proposons à ce segment de marché deux services :

- Un service de maîtrise d'ouvrage délégué par lequel nous fournissons :

- toutes les études préalables nécessaires (cartographiques, hydrauliques, palettes végétales, qualité de sols) pour valider la faisabilité de l'aménagement et son coût
- le suivi technique, administratif et financier du dossier de réalisation
- le professionnel opérateur du dossier (entreprise de paysage) que nous avons référencé au préalable par le biais d'un accord-cadre.
- Un service d'élaboration des dossiers de subvention par les Agences de l'eau : ces dossiers sont en effet très majoritairement éligibles aux subventions des Agences de l'eau qui financent en moyenne 50% du montant total (études et travaux).
- Un service de suivi des implémentations sur la durée pour s'assurer de leur réussite en qualité et des atteintes des services et progrès qu'elles apportent.

Dans une seconde étape, Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ? étendra son offre auprès du segment B2C (grand public) pour lequel nous prévoyons du co-financement grâce aux collectes de sponsoring auprès des acteurs économiques.

En appui de cet effort commercial, nous mobilisons les collectivités en tant que tiers de confiance et facilitateur. Nous leur offrons la possibilité de faire réaliser l'indice d'Aquapuncture® de leur territoire et de mettre à disposition de leurs administrés une cartographie accessible en ligne sur laquelle chacun peut examiner sa parcelle, savoir si elle est éligible à l'Aquapuncture® et quel est l'impact possible face au dérèglement climatique grâce au nombre d'arbres que l'on peut planter et aux m3 que l'on peut préserver.

Nous développons notre activité à Lyon mais aussi progressivement dans d'autres villes françaises avec Angoulême où un 1er Point d'Aquapuncture® a été inauguré en 2025 après avoir mobilisé avec la collectivité la société civile et les acteurs économiques.

1. Les origines de l'Aquapuncture® et ses principales innovations

Les villes constituent le premier lieu d'habitation de l'humanité. Les impacts du dérèglement climatique sur le fonctionnement urbain constituent un défi environnemental majeur. Si la plupart des villes ont aujourd'hui des stratégies d'adaptation, elles sont essentiellement orientées vers le domaine public. Or celui-ci ne représente que 20 à 30% de la surface urbaine et si la plupart des PLU impose ou prévoit des mesures en faveur de cette adaptation pour tout nouveau projet, le changement est homéopathique et ne renouvelle que 1 à 2% de nos tissus urbains par an. Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ? s'intéresse aux 80% du foncier privé (cadastré) des villes qui à 99% sont dépourvues de projet pour adresser la transition climatique. **(innovation territoriale)**

L'expérience accumulée par des décennies de pratique de l'aménagement urbain nous a permis de comprendre que chaque arbre, chaque petit morceau de nature offrait de multiples services (stockage, infiltration, rafraîchissement, biodiversité...) qui, suffisamment multipliés, constituent ensemble, une nouvelle infrastructure de nos villes, très efficace car "multi-servicielle" autonome et exigeant des investissements nettement moins lourds que les approches actuelles. **(innovation environnementale)**

L'arrivée de la lecture algorithmique des pixels des photos aériennes nous permet d'avoir un regard inédit sur la composition de nos villes avec une précision à 20 cm. Notre expertise métier, croisée avec celle de SIRADEL® sur la lecture des données photographiques nous a permis de mettre au point un indice d'Aquapuncture® qui permet de repérer à grande échelle les parcelles favorables à nos micro-projets et de les classer entre elles par

un indice de facilité. Elle permet aussi de calculer les impacts positifs de chaque parcelle, de les concaténer et de démontrer que le potentiel de cette alliance des multiples se chiffre, chaque année, en millions de m³ d'eau soustraits des réseaux, en dizaines de milliers d'arbres plantés, en centaine d'hectares de canopée ajoutés. **(innovation urbanistique)**

Notre connaissance large et approfondie du monde du paysage et du végétal nous a poussé à imaginer une solution systémique allant de l'amont à l'aval, du diagnostic à la réalisation, en embarquant avec nous les entreprises du paysage qui réalisent les points d'Aquapuncture® et les pépinières qui localement définissent et fournissent les palettes végétales appropriées et durables pour chaque environnement local. **(innovation économique)**

Enfin nos engagements divers, dans la conduite du changement notamment, nous ont poussé à imaginer un nouveau rapport à sa ville qui "embarque" de façon volontaire société civile, pouvoirs publics et monde économique dans des coopérations nouvelles avec les collectivités au service de l'intérêt de chaque territoire. C'est cette alliance avec la multitude - *"un peu chacun, beaucoup ensemble"* - qui va permettre à l'Aquapuncture® le passage à l'échelle attendu. **(innovation sociétale)**

2. Les attentes auxquelles l'Aquapuncture® répond

2.1. Au regard des politiques publiques de la transition écologique

L'Aquapuncture®, par son caractère systémique, répond à plusieurs attentes des politiques publiques :

- 1 - Lutte contre la ville qui déborde et la ville qui surchauffe et se lézarde en mobilisant le foncier privé par des solutions très complémentaires de celles que les pouvoirs publics entreprennent pour adapter les villes au dérèglement climatique sur le foncier public (loi SRU - artificialisation des sols).
- 2- Participe à l'intégration de la transition écologique dans les stratégies territoriales, au renforcement de la résilience des territoires face aux aléas climatiques, à intégrer davantage de nature dans les centres-villes, à améliorer le bien-être des habitants, objectifs voulus par le programme Action Coeur de Villes.
- 3 - Contribue, par la généralisation de la gestion de l'eau à la parcelle, à la désaturation des réseaux et à la réduction des rejets directs par temps de pluie souhaitée par la DERU 2.
- 4- Accroît la durabilité et facilite la mise en conformité des réseaux d'assainissement des villes.
- 5- Offre une réponse concrète aux principes de mises en conformité par des solutions végétales, souhaitées par les articles 101 et 40 des lois Climat-Résilience et APER pour les parkings.
- 6 - Offre de solutions multiples pour valoriser la biodiversité tel que prévu dans le cadre de loi pour la reconquête de la biodiversité.
- 7 - Propose des projets de financement aux Agences de l'Eau (cf article 29 qui élargit le spectre de leurs compétences au subventionnement d'actions de protection de la biodiversité).

2.2. Au point de vue économique

- 1- La mobilisation du foncier privé des villes (premier objectif de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?) a pour ambition d'accélérer l'adaptation du bâti et des infrastructure existants, d'améliorer les conditions de la vie pour réduire les dysfonctionnements urbains (irritant), pour le bien-être des citoyens bien sûr mais aussi pour préserver et favoriser une activité économique de plus en plus impactée par les conséquences du dérèglement.
- 2- Ces multiples points d'Aquapuncture® à réaliser constituent un nouveau marché pour le monde du paysage et des pépinières françaises car ils mobilisent à coût réduit le désir d'agir de ceux qui n'avaient pas de projets de mise en œuvre de solutions végétales pour améliorer leur territoire.
- 3- Ce nouveau marché offre des opportunités de croissance à la partie du tissu économique de proximité des trois activités du paysage (agence-entreprise-pépinière) qui a peu accès à la commande publique ou à celle des promoteurs car pas assez structurée (80% sont des TPE).
- 4- Ces solutions qui utilisent les fonctions écosystémiques naturelles des végétaux sont comparativement plus simples, moins coûteuses à réaliser et plus résilientes.

2.3. Au point de vue sociétal

- 1- L'action de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? commence par la mobilisation du foncier économique (30% du foncier privé). Chaque point d'Aquapuncture® réalisé fait émerger du monde économique une écologie pragmatique et économe, témoignage que lorsque écologie et développement de l'économie marchent ensemble, ils génèrent des bénéfices utiles à chacun.
- 2- Cette mobilisation volontaire de la société civile et du monde économique change le rapport que l'on entretient avec sa ville. Elle constitue une innovation sociétale qui témoigne d'un changement de position des urbains face à leurs villes. De simples usagers des services publics dans la ville du 20e siècle, nous devenons co-auteurs dans celle du 21e siècle.
- 3- La multiplication des points d'Aquapuncture® augmente la qualité de vie en ville et redonne à chacun une "expérience nature" bénéfique à une meilleure compréhension des politiques environnementales.
- 4- Cette infrastructure verte qui peu à peu se déploie, redonne de la capacité et évite des investissements nettement plus onéreux, inflexibles et adaptables au nouveau bâti.

2.4. Pour la vie quotidienne

- 1- Ces micro-projets, au plus près de nos lieux de vie ou de travail, illustrent l'efficacité de l'alliance de multiples - *"un peu chacun beaucoup ensemble"*.
- 2- La réalisation, sur chaque parcelle privée, de points d'Aquapuncture® qui infiltre l'eau à la parcelle, soulage les réseaux, crée de la fraîcheur a des impacts au quotidien sur la santé humaine et la biodiversité.
- 3- Cette mobilisation collective pour prévenir des risques bénéficie très directement aux Compagnies d'assurances, d'exploitation et d'habitation.

B/ Perspectives pour Qui Veut Rafrâchir sa Ville ? en 2026

En 2024/2025 Qui Veut Rafrâchir sa Ville ? a développé les conditions de mise sur le marché de deux activités :

- 1- La cartographie pour déterminer l'indice d'Aquapuncture® d'une agglomération.
- 2- La réalisation de points d'Aquapuncture® par le biais de contrats de Maitrise d'ouvrage délégué.

Ces deux activités sont à présent matures et expérimentées. Nous sommes aujourd'hui dans une phase de commercialisation et de déploiement.

Si le développement technique nécessaire au démarrage de l'activité est aujourd'hui abouti, plusieurs sources de développement technique sont en cours ou projetées au cours des 3 prochaines années :

Volet high-tech

1- Enrichissement continu de l'offre de cartographie initiale.

Objectifs : augmentation de la précision, de la qualité et de la variété des données produites, par les algorithmes et amélioration des règles métiers associées pour une meilleure efficacité globale de l'outil cartographique (communication, technique, mesure des impacts).

Développement continu au cours des 3 prochains exercices.

2- Analyse digitale du potentiel de mise en conformité des parkings par l'Aquapuncture® (technique de la noue candidate)

Objectifs : concevoir un outil d'analyse préalable permettant de mesurer le potentiel d'éligibilité des parkings de plus de 1500 m² et 10 000 m² d'une agglomération aux dispositifs végétalisés de mise en conformité au regard de l'article 40 de la loi APER.

Développement en cours, date d'achèvement prévue fin 1er semestre 2026.

3- Analyse de l'indice d'Aquapuncture® d'un patrimoine immobilier multi-sites dispersés (ex 380 sites de SAMSE en France) et classement des sites par indice de facilité (technique de la ville "éclatée").

Objectifs : concevoir un outil d'analyse préalable permettant de mesurer le potentiel d'éligibilité d'actifs dispersés d'un gestionnaire immobilier et de les classer par un indice de facilité.

Développement prévu 3ème trimestre 2026, date d'achèvement prévue 4ème trimestre 2026.

4- Collecte et organisation systématique des données de chaque projet pour constituer une base d'expérience et d'analyse. Les possibilités offertes par l'IA seront explorées dans le cadre de ce dossier.

Objectifs : limiter le temps de conception, exploiter les réalisations passées, éviter les erreurs déjà subies pour sécuriser les projets accroître leur qualité et réduire les coûts.

Volet low-tech

1- enrichissement de la palette végétale.

2- enrichissement de la technique des sols reconstitués.

3- Amélioration du rapport entre taille de l'impluvium et taille idéale d'un point d'Aquapuncture®.

Objectifs : amélioration et enrichissement de la pratique technique (boîte à outils) dans un souci de sobriété, indispensable à l'accélération nécessaire de la résilience des territoires et à l'émergence d'une biodiversité fonctionnelle en ville.

Partage des connaissances pour enrichir et appuyer les réalisations des paysagistes opérateurs.

Développement continu au cours des 3 prochains exercices.

Impacts

Augmentation itérative de la performance écologique et environnementale de l'Aquapuncture® grâce aux mesures d'impact (une des missions du Conseil Scientifique).

Enrichissement continu des indicateurs d'impacts avec Urbasens notamment.

Objectifs : amélioration et enrichissement de la mesure des impacts pour une meilleure compréhension des enjeux et une plus grande efficacité de solutions naturelle préconisée.

Développement continu au cours des 3 prochains exercices.

L'attractivité de nos deux produits se renforcent quand ils sont exécutés ensemble dans un même territoire. Pour autant, nos développements ne s'adressant pas aux mêmes cibles, ils peuvent se conduire de façon concomitante ou de façon autonome.

C/ Le modèle de mission de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?

Nous avons dès l'origine de la création de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ? choisi que notre SAS soit "à mission" compte tenu des caractéristiques systémiques de la solution, de notre ambition et de l'état d'esprit dans lequel nous souhaitons oeuvrer.

L'entreprise "née à mission" a depuis sa création fait évoluer son dispositif et la raison d'être initiale figurant dans les statuts déposés à la création de l'entreprise le 22 décembre 2023 a été modifiée et enrichie dans une nouvelle version des statuts qui sont encore en cours d'enregistrement. Cette raison d'être est assortie de 5 Objectifs Sociaux et Environnementaux (OSE) qui ont été challengés et travaillés entre mai 2025 et décembre 2025 avec le soutien de Florence Béduneau-Chassaing, consultante et par ailleurs animatrice de la *Communauté des Entreprises à Mission* de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

1. La Raison d'être de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?

« Accélérer la régénération de nos territoires urbains face aux effets du dérèglement climatique pour bien vivre en ville, aujourd'hui et demain. Permettre à chacun, citoyens et acteurs économiques, de se mobiliser sur leur territoire, à travers de nouvelles formes de coopérations, pour déployer sur le foncier privé des villes une nouvelle infrastructure verte, fondée sur l'eau et le végétal. »

2. Les cinq Objectifs Sociaux et Environnementaux de Qui Veut Rafraîchir Sa Ville ?

- **1.** Multiplier les points d'aquapuncture® pour créer la nouvelle infrastructure verte des villes.
- **2.** Susciter et animer des coopérations entre public et privé, propriétaires fonciers et professionnels du paysage, entreprises et leurs territoires.
- **3.** Essaimer ville par ville en mobilisant l'écosystème de chaque territoire.
- **4.** Fonder nos pratiques sur un cadre de référence scientifique et éthique, garanti par des comités d'experts.
- **5.** Rendre chaque membre de l'équipe acteur et ambassadeur de la mission.

D/ Gouvernance de la Mission

Composition et fonctionnement du Comité de Mission

Le Comité de Mission *distinct des organes sociaux* est l'organe de gouvernance chargé du suivi exclusif de l'exécution de la mission (article L210-10 3° du Code de commerce). Il nous offre la possibilité d'ouvrir sa gouvernance à des expertises externes, pertinentes au regard de la mission définie par l'entreprise.

Il a trois rôles : **Suivi**, rôle fondamental défini par la loi. Il évalue la cohérence du modèle de mission et la pertinence des moyens mis en œuvre par Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ? pour atteindre ses objectifs Sociaux et Environnementaux (OSE). **Vigilance**, avec une attention portée au-delà de notre feuille de route. **Exploration**, avec la ré-ouverture des choix possibles pour nous inciter à explorer de nouvelles pistes de réflexion et à innover.

Le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission se concentre sur :

- *Un jugement sur le modèle de mission, incluant les objectifs et les indicateurs*
- *L'atteinte ou non des objectifs*
- *Les circonstances éventuelles qui expliquent la non-atteinte*

Composition

- **Joël Moret-Bailly** — représentant du Conseil Scientifique, docteur en droit, professeur de droit, spécialisé dans les questions de déontologie, éthique, conflits d'intérêts, organisation. Nommé président du Comité de Mission.
- **Thierry Roche** — urbaniste-architecte, gérant de l'Atelier Roche & Associés, enseignant à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et intervenant expert à l'École des Ponts.
- **Anne Hamel** — représentante de la société civile, et actionnaire de C'est Formidable ! et engagée dans l'économie sociale et solidaire (bénévole à L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) : aide à la création d'entreprise grâce au micro-crédit accompagné
- **Mathilde Duperret** — ingénieure Agro ParisTech et directrice de Falabella, filiale du Groupe Cheval.
- **CJD Rhone-Alpes représenté par Laurent Febvay Choffel** — référent « Planète ».
- **Swann Vigier** — 1er collaborateur Qui Veut Rafrâichir Sa Ville ?, vice-président de C'est Formidable !

Un règlement intérieur signé de toutes les parties lui permet de fonctionner de façon adaptée et pertinente.

Coryne Nicq est la manager de mission et reste l'interlocutrice privilégiée des membres du Comité de Mission. Elle peut être sollicitée à tout moment.

E/ Déclinaison Opérationnelle de la Mission en 2024 et 2025

Synthèse des 5 OSE

SYNTHÈSE BILAN 2024-2025 — OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX						
OSE	Intitulé (extrait)	Indicateur clé	Réalisé 2025	Cible 2026	Appréciation	Avis Comité de Mission
#1	Multiplier les points d'aquapuncture®	PA livrés	6	160	🟡	Ajouter m³ eau infiltrée, arbres, canopée.
#2	Susciter des coopérations	Actionnaires / Montant	90 / 542k€	150 / 1M€	●	Enlever « nouvelles formes ». Ajouter opérateurs territoriaux.
#3	Essaimer ville par ville	Prises de parole / Prix	30 / 5	40 / 6	●	Clarifier dynamique locale. Charte d'engagement 2026/27.
#4	Fonder sur cadre scientifique	Interventions experts	3	6	●	Réunion 2026 + accès docs CS au comité.
#5	Rendre l'équipe actrice	Organisation interne	En place	Formalisée	🟡	Indicateurs qualitatifs.
Légende : ● Objectif atteint ou dépassé 🟡 En bonne voie ○ En démarrage						

OSE 1 — Multiplier les points d'aquapuncture® pour créer la nouvelle infrastructure verte des villes

OSE #1 : Multiplier les points d'aquapuncture® pour créer la nouvelle infrastructure verte des villes								
Objectif opérationnel	Actions menées 2024/2025	Indicateur de suivi	R. 2024	R. 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028	Avis Comité
A. Délivrer un maximum de PA dans les villes implantées	• Construction et consolidation de la doctrine aquapuncture® • Réalisation des premiers POCs (preuve de concept) • Prospection et démarchage : ~1 200 prospects identifiés • Mise en place de la MOD (Maîtrise d'Ouvrage Déléguée) • 34 études en cours	Nombre de Points d'Aquapuncture® livrés	0	6	160	425	955	Indicateurs très pertinents, cibles dépendent de la capacité des équipes. Ajouter nb de m ² déployés et m ³ d'eau infiltrée. 160÷18 = force des multiples. OK sur l'intitulé, affiner les OSE.
B. Multiplier les territoires d'implantation	• Relations nouées avec la ville d'Angoulême • Premier PA inauguré hors Lyon • Développement de la notoriété nationale • Identification de territoires cibles	Nombre de villes d'implantation	0	1	7	12	18	Justifier « infrastructure verte des villes » avec des indicateurs
C. Développer les études d'indice d'aquapuncture®	• Consolidation de l'outil de cartographie digitale • Travail sur les modalités de mise à disposition • Partenariat en cours avec Siradel • Validation technique de l'algorithme • Commande de la Ville d'Angoulême	Nombre d'indices vendus	0	0	5	10	15	Axe de développement prioritaire 2026.
INDICATEURS D'IMPACT								

Bilan 2024-2025 : La preuve de concept est validée.

L'année 2024 a été consacrée à la construction des fondations : consolidation de la doctrine Aquapuncture®, rédaction des contrats de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), identification de prospects représentant les personas de QVRSV (entreprises, co-propriétés, propriétaires individuels), liens intensifiés avec la Ville d'Angoulême.

2025 marque le démarrage de l'activité avec **6 points d'aquapuncture® livrés** et l'ouverture d'**une première ville hors Lyon : Angoulême**. Lancement de la commercialisation auprès du monde économique avec une prospection intensive de plus de 1 200 prospects identifiés, permettant d'avoir 34 études en cours. Le modèle économique est désormais éprouvé, avec des subventions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse obtenues pour 100% des demandes.

L'indice d'Aquapuncture®, outil cartographique permettant d'identifier à grande échelle les parcelles éligibles, est en cours de finalisation avec le partenaire Siradel®. Aucun indice n'a encore été commercialisé, ce qui constitue un axe de développement prioritaire pour 2026.

Perspectives : L'objectif 2026 de 160 points d'Aquapuncture® nécessite une accélération significative du rythme commercial, avec sept nouvelles villes à ouvrir.

✓ AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Laurent Febvay-Choffel: indicateurs très pertinents - pas d'avis. Cibles : dépendent de la capacité des équipes à délivrer sur un marché.

Mathilde Duperrey: justifier la seconde partie de la phrase « infrastructure verte des villes ». Indicateur : ajouter le nombre de m² déployés et le nombre de m³ d'eau infiltrée, et ceux qu'on ne met pas dans les réseaux.

Thierry Roche : 160 divisé 18 = force des multiples 1/mois - quelle est la politique de la ville résiliente ? Quelle surface de PA dans les villes ?

Joël Moret-Bailly : ok sur l'intitulé et affiner les OSE.

📅 SYNTHÈSE — DÉCISIONS & ACTIONS

→ OSE 1 indicateurs de suivi : ajouter nombre de m³ d'eau infiltrée, nombre d'arbres plantés et indice de canopée.

→ Ok pour 2024-2025.

OSE 2 — Susciter et animer des coopérations entre public et privé, propriétaires fonciers et professionnels du paysage, entreprises et leurs territoires

OSE #2 : Susciter et animer des nouvelles formes de coopération entre public et privé, propriétaires fonciers et professionnels du paysage, entreprises et leurs territoires								
Objectif opérationnel	Actions menées 2024/2025	Indicateur de suivi	R. 2024	R. 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028	Avis Comité
A. Réunir un cercle d'actionnaires pour financer le développement	• Constitution d'un cercle de citoyens actionnaires (2k/5k/10k€) • Constitution d'un cercle d'entreprises pionnières (10k/20k/50k€) • Deux levées de fonds réalisées • Communication régulière aux actionnaires	Nombre d'actionnaires	60	90	150	—	—	Comment on bâtit les cibles à 150 actionnaires ? Véhicule limité à 150 + plafond 1M€. Comm, événements, one to one, opérateurs territoriaux.
A bis. Montant collecté	• Première levée 2024 : 250 000€ • Deuxième levée 2025 : 292 000€ supplémentaires • Total cumulé fin 2025 : 542 000€	Montant total levé (€)	250 000	542 000	1 000 000	—	—	Indicateurs : ça marche bien.
B. Créer et animer la communauté des rafraîchisseurs	• Organisation d'actions d'information auprès des collaborateurs de nos clients • Newsletters trimestrielles sur les données collectées • Posts réguliers sur les réseaux sociaux (~3/semaine) • Organisation d'événements	Nombre de membres de la communauté	300	900	1 500	3 000	5 000	Rôle ambassadeurs en réseau politique, le privé renverse la table... comment on fait ensemble.
C. Cultiver des liens avec les collectivités	• Événement inaugural à Angoulême avec la collectivité • Réunions publiques avec acteurs économiques • Relations presse locale initiées • Inaugurations de points d'aquapuncture®	Nombre d'événements en commun avec collectivités	1	4	10	20	35	Précision Equipe : Angoulême = terrain d'expérimentation, maire adjoint facilitateur et tiers de confiance. Anne : fonds publics sur le privé ? Enlever « nouvelles formes » dans l'OSE.

Bilan 2024-2025 : Une dynamique collective installée.

Deux cercles d'actionnaires distincts ont été constitués (citoyens/entreprises) avec **60 actionnaires en 2024 et 90 fin 2025**, avec un montant total levé passant de **250 000€ en 2024 à 542 000€ en 2025**. Cette croissance témoigne de l'adhésion croissante des citoyens et entreprises à la mission de Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ?

La communauté des "rafrâchisseurs" a triplé, passant de **300 à 900 membres**. Elle est animée via des newsletters occasionnelles et une présence régulière sur les réseaux sociaux (~3 posts/semaine).

Les liens avec les collectivités se structurent : **4 événements en commun** ont été organisés en 2025 contre 1 seul en 2024, dont l'inauguration emblématique du premier point d'Aquapuncture® à Angoulême en présence des élus locaux.

Perspectives : L'objectif de lever **1 million d'euros** d'ici juin 2026 et d'atteindre 150 actionnaires est ambitieux mais réaliste au vu de la dynamique observée.

✓ AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Thierry Roche : rôle ambassadeurs en réseau politique, le privé renverse la table... comment on fait ensemble.

Joël Moret-Bailly : coopération public/privé : préciser le mot

Anne Hamel : comment on bâtit les cibles à 150 actionnaires ? Notre véhicule de financement ne peut comprendre que « 150 actionnaires » + plafond de capital variable 1 M€ : comment on fait ? Communication, événements, one to one, Opérateurs territoriaux... tout l'écosystème...

Anne Hamel : Dans l'idée de coopérations, fonds publics sur le privé ? Pour les PA, les agences de l'Eau financent les travaux de la ville existante, subventions : transparence, QVRSV fait l'ingénierie du montage de subvention, versée directement à l'entreprise qui a commandé les travaux.

Joël Moret-Bailly : "Nouvelles formes de coopération" : enlever le mot « nouvelles formes » dans l'OSE.

📋 SYNTHÈSE — DÉCISIONS & ACTIONS

→ Indicateurs : ça marche bien.

→ OSE 2 indicateurs de suivi : ajouter le nombre d'opérateurs territoriaux. Ajouter le montant / le nombre de PA subventionnés par les agences de l'eau.

→ Enlever le « nouvelles formes » dans son intitulé (ok mis en oeuvre dès le 06/02/26 et modification interviendra dans les statuts en cours de révision.

OSE 3 — Essaimer ville par ville en mobilisant l'écosystème de chaque territoire

OSE #3 : Essaimer ville par ville en mobilisant l'écosystème de chaque territoire								
Objectif opérationnel	Actions menées 2024/2025	Indicateur de suivi	R. 2024	R. 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028	Avis Comité
A. Développer la notoriété de QVRSV à l'échelle nationale	- Consolidation de l'identité de marque - Prises de parole en tables rondes et colloques (20 en 2024, 30 en 2025) - Participation et victoire à 5 concours en 2025 - Relations presse : 10+ articles en 2025	Nombre de prises de parole publiques	20	30	40	60	80	Aucun problème.
A bis. Présence réseaux sociaux	- Animation LinkedIn : +75% d'abonnés en 2025 - Lancement Instagram en 2025 - Posts réguliers et engagement communauté	Abonnés LinkedIn	1 600	2 800	4 000	6 000	10 000	—
A ter. Reconnaissance et prix	5 concours remportés en 2025 : - Lauréat régional Tech for Future catégorie Smart Tech - Élu dans les 100 start-ups où investir (Challenges) - Grand prix Coup de cœur Végépolys Valley - Sélection Banque des Territoires - Lauréat Réseau Entreprendre	Nombre de concours gagnés	0	5	3	3	3	—
B. Créer et animer une dynamique locale	- Relations initiées avec services des collectivités - Identification de réseaux et clubs d'entreprises - Recherche d'ambassadeurs entreprises locaux	Nombre de collectivités partenaires	0	1	7	12	19	Clarifier le B. « collectivité » → « collectifs territoriaux partenaires ». Partenaires, prescripteurs : comment ils rentrent dans le schéma ?
C. Construire l'écosystème des professionnels du paysage	- Identification de paysagistes et pépinières partenaires - Travail sur les accords-cadres - Rapprochement avec les réseaux professionnels du paysage	Nombre de professionnels partenaires	—	10	15	35	60	Ajouter la charte d'engagement avec les entreprises du paysage. → Construire en 2026/2027.

Bilan 2024-2025 : Une notoriété en forte progression.

Qui Veut Rafrâchir Sa Ville ? a significativement accru sa visibilité nationale avec **30 prises de parole** en 2025 (tables rondes, colloques, interventions) contre 20 en 2024. La présence sur les réseaux sociaux a été conservée avec des publications de post et des interactions régulières pour atteindre 2 800 abonnés sur LinkedIn, et 260 sur Instagram.

L'année 2025 est marquée par la **reconnaissance du bienfondé de l'aquapuncture®** : 5 concours remportés. Cette légitimation par le monde économique et celui du végétal renforce la crédibilité de l'approche.

L'écosystème des professionnels du paysage commence à se structurer avec **10 partenaires identifiés** (paysagistes, pépinières), posant les bases d'un réseau d'opérateurs territoriaux.

Perspectives : L'essaimage territorial s'accélère avec l'objectif de 7 collectivités partenaires en 2026 et un réseau de 15 professionnels du paysage.

✓ AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Joël Moret-Bailly : aucun problème - Clarifier le B. Créer et animer une dynamique locale.

Mathilde Duperrey : « collectivité » → plutôt parler de « collectifs territoriaux partenaires ».

Laurent Febvay-Choffel : « partenaires », « prescripteurs » : comment ils rentrent dans le schéma ?

Séparer le grand B/ en deux avec le nombre de villes d'un côté (mais c'est dans le grand 1).

Mathilde Duperrey : actions menées dans le grand C : ajouter la charte d'engagement avec les entreprises du paysage.

📋 SYNTHÈSE — DÉCISIONS & ACTIONS

→ OSE 3 : Clarifier le grand B. Créer et animer une dynamique locale.

→ Construire la charte d'engagement avec les opérateurs territoriaux en 2026/2027.

OSE 4 — Fonder nos pratiques sur un cadre de référence scientifique et éthique, garanti par des comités d'experts

OSE #4 : Fonder nos pratiques sur un cadre de référence scientifique et éthique, garanti par des comités d'experts								
Objectif opérationnel	Actions menées 2024/2025	Indicateur de suivi	R. 2024	R. 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028	Avis Comité
A. Animation du Conseil Scientifique avec représentant du Comité de Mission	• Constitution du Conseil Scientifique avec experts reconnus • Organisation d'1 réunion du CS en 2025 • 3 interventions d'experts (Frédéric Ségur, Benoit Gilles, Samuel Bonvoisin) • Présentation de contenus pédagogiques (vidéos, tables rondes)	Nombre d'interventions experts	—	3	6	8	10	Oui en l'état mais sous réserve d'une réunion en 2026 + mise à disposition du relevé de conclusion du CS. → Ajouter nb réunions CS pour 2028. → Accès docs au comité.
B. Collecter des données longitudinales	• Définition du plan de collecte des données • Partenariat en cours avec Urbasense • Préparation de l'infrastructure de collecte	Respect du plan de collecte	—	En cours	100%	100%	100%	Oui en l'état mais à améliorer pour la suite.

Bilan 2024-2025 : Le socle scientifique est en cours de constitution.

Le Conseil Scientifique a été constitué officieusement avec des experts reconnus.

3 interventions d'experts ont eu lieu en 2025 :

- **Frédéric Ségur** (ingénieur écologue)
- **Benoit Gilles** (entomologiste)
- **Samuel Bonvoisin** (hydrologue)

Ces interventions ont permis de présenter des contenus pédagogiques (vidéos, tables rondes) et de consolider la crédibilité scientifique de la méthode.

Le plan de collecte des données longitudinales est **en cours de définition**, à travers un partenariat Urbasense en préparation pour équiper les points d'Aquapuncture® de sondes de mesure.

Objectif 2026 : 6 interventions experts et collecte de données longitudinales opérationnelle à 100%.

✓ AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Joël Mort-Bailly : oui en l'état mais sous réserve d'une réunion en 2026 + mise à disposition du relevé de conclusion du Conseil Scientifique et des prises en compte par QVRSV afin d'émettre un avis.

📋 SYNTHÈSE — DÉCISIONS & ACTIONS

- OSE 4 : Oui en l'état mais à améliorer pour la suite.
- Ajouter le nombre de réunions du conseil scientifique pour 2026.
- Donner accès aux documents de ce conseil au comité de mission.

OSE 5 — Rendre chaque membre de l'équipe acteur et ambassadeur de la mission

OSE #5 : Rendre chaque membre de l'équipe acteur et ambassadeur de la mission								
Objectif opérationnel	Actions menées 2024/2025	Indicateur de suivi	R. 2024	R. 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028	Avis Comité
A. Créer les conditions de l'innovation interne	- Mise en place de réunions d'équipe hebdomadaires - Mise en place des indicateurs - Espace de dialogue ouvert, limitation du top-down	Nombre d'idées mises en œuvre	—	Non mesuré	5	10	15	Comment limiter le top-down ? Intégrer dans décisions stratégiques. Créer rituels managériaux.
B. Permettre aux membres de l'équipe d'incarner la mission	- Participation aux actions de communication (site/RS) - Prises de parole en public encouragées - Participation/animation d'événements	Nombre de prises de parole externes par l'équipe	12	8	10	25	40	Ajouter des indicateurs de satisfaction des collaborateurs sur le niveau de l'écoute.
C. Accompagner les collaborateurs dans leurs engagements sociétaux en rapport avec la mission	Participation à des événements de sensibilisation	Nombre d'engagements soutenus	—	Non mesuré	3	6	10	Nb arrêts-maladie, turn-over ? Plutôt des indicateurs de ressenti.
Note : Les indicateurs de l'OSE #5 n'étaient pas structurés en 2024/2025. Le suivi sera formalisé à partir de 2026.								

Bilan 2024-2025 : Une culture d'équipe en construction.

Les fondations d'une organisation participative ont été posées : **réunions hebdomadaires**, mise en place progressive d'indicateurs, et espace de dialogue ouvert limitant le top-down.

L'équipe a contribué aux prises de parole externes : **12 en 2024 et 8 en 2025**, ainsi qu'à des événements de sensibilisation.

Un salarié est devenu associé en 2025, après deux ans d'alternance.

Les indicateurs de cet OSE (idées mises en œuvre, engagements sociétaux soutenus) n'étaient pas formellement mesurés en 2024-2025. Cette structuration est un chantier prioritaire pour 2026.

Objectif 2026 : 5 idées mises en œuvre, 10 prises de parole équipe, 3 engagements soutenus.

✓ AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Joël Moret-Bailly: comment on fait pour limiter le top down ? Intégré dans les décisions stratégiques. Comment on va créer les rituels managériaux.

Laurent Febvay-Choffel + Mathilde Duperrey : indicateur de satisfaction des collaborateurs sur le niveau de l'écoute.

Thierry Roche : le quotient émotionnel de QVRSV : faut-il quantifier ? C'est l'intention qui compte ? Ne pas mettre dans les tableaux — QVRSV trop petit pour le moment.

Mathilde Duperrey : le nombre d'arrêt-maladie ; le turn-over ? Plutôt des indicateurs de ressenti.

📋 SYNTHÈSE — DÉCISIONS & ACTIONS

→ OSE 5 : OK

→ ajouter des indicateurs qualitatifs en sus des quantitatifs.

Sur les 5 OSE

AVIS GLOBAL DU COMITÉ DE MISSION SUR LES 5 OSE

Joël Moret-Bailly, président du Comité de Mission conclut que le Comité de Mission émet – eu égard au niveau actuel de développement de l'entreprise – un avis favorable sur les 5 OSE et leurs indicateurs avec les demandes d'ajustement effectués pour 2026 »..